

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15^{ème}
Nom de site	44-46/GRENELLE	Numéro	T15804
Adresse du site	44-46, boulevard de Grenelle	Hauteur	R+12 (40.07m)
Bailleur de l'immeuble	Social - RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 antennes à faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	17/12/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	22/04/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	22/06/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences, 700, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), 4G/5G (2100 MHz) orienté vers les azimuts 20°, 120° et 270°.		
Distance des ouvrants	8m en dessous de l'antenne (Fenêtres/Terrasse) 10m à 15m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+1, R+8
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 20° < 5V/m - 120° < 2V/m - 270° < 3V/m 5G (3500) : 20° < 3V/m - 120° < 1V/m - 270° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	42.44m		

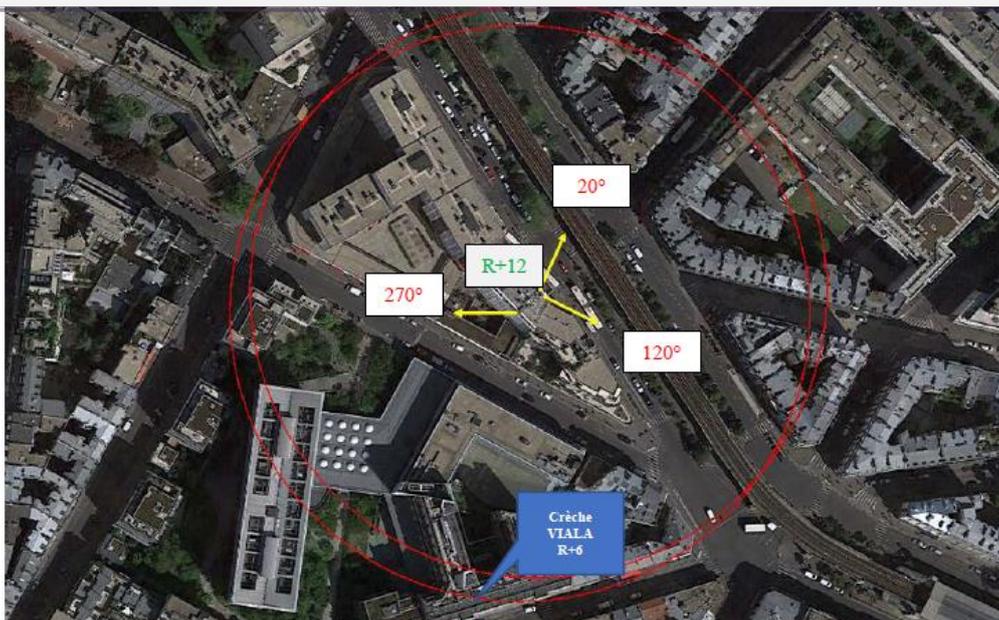
Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 20°, 120° et 270°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



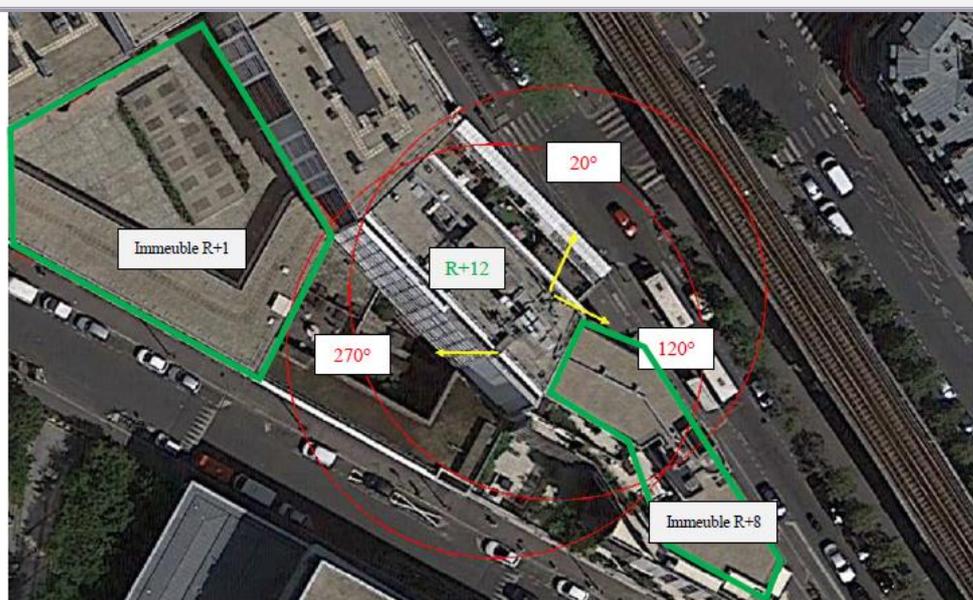
Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Crèche VIALA	14-18 rue Viala	R+6	Non	99m	Inférieur à 1V/m

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 44-46 BOULEVARD DE GRENELLE 75015 PARIS-15E est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	37.5 m	25.5 m	28.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 44-46 BOULEVARD DE GRENELLE 75015 PARIS-15E est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 120°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	37.5 m	22.5 m	37.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 20°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 37.5 m.



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



c. Azimut 270°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 270°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 37.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



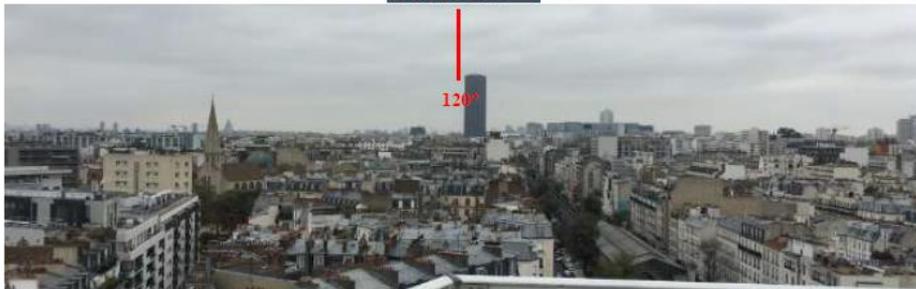
AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 20° :



Azimut 120° :



Azimut 270° :

